



EIX-INFO n°14

JUILLET 2023

L'Edito du Maire

A mi-mandat, je suis avec mon équipe municipale toujours en action.

Comme vous avez pu le voir, deux projets structurants viennent de se terminer :

- La mise au norme P.M.R. de la mairie, de l'église et du cimetière : travaux Berthold,
- La création de trottoirs dans la traverse du village (mobilité douce) : travaux Colas

D'autres dossiers sont en attente de subventions et de décisions :

- Création de 2 duplex dans le logement communal vacant,
- Création d'un city-stade,
- Projet vidéoprotection.

Des études sont en cours :

- Aménagement de sécurité/problème de vitesse des véhicules en traverse du village,
- Plan de circulation, régime de priorité,...
- Création d'un verger communal,
- Création d'une forêt pédagogique

Pour se faire, notre budget communal est limité mais bien équilibré. Aussi, il est essentiel d'optimiser nos actions. A ce titre je remercie mon Conseil Municipal.

Pour votre information, le projet de micro-crèche porté par la Communauté de Communes du Pays d'Etain pourrait être lancé en 2024.

Nous sommes loin des troubles graves qui ont ciblé avec une extrême violence les symboles républicains dans de nombreuses villes de France (mairies, écoles, bibliothèques,...) mais je constate malheureusement à une autre échelle, dans notre village, et certainement par imitation, des incivilités récurrentes (bruits, agression verbale, impolitesse, ...) provoquées par une minorité.....

L'actualité c'est aussi, le manque de pluie dans beaucoup de Départements. En ce qui concerne notre village, notre ressource en eau est sécurisée. Mais la sécheresse qui prédomine nous impose la sagesse et la sobriété dans l'utilisation de cette eau.

Je remercie l'équipe du Foyer rural pour ses animations riches et variées pour 2023.

Pour ma part, je reste concentré sur la mission que vous m'avez confiée. Avec courage, dévouement, je poursuivrai mon engagement avec votre précieux soutien.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'EXCELLENTE VACANCES d'ETE 2023 !!!

Jean NATALE, Maire de EIX

SOMMAIRE

1	Actualités communales 1 ^{er} semestre 2023	p.3
	<ul style="list-style-type: none">• Etat civil• Bilan 2022 / Budget 2023• Réalisations• Vie communale	
2	Urbanisme	p.10
3	Activités du groupe scolaire Jean de la Fontaine	p.11
4	CODECOM du Pays d'Etain	p.13
	<ul style="list-style-type: none">• Projets en cours• Collecte des déchets	
5	Préventions	p.16
	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité• Sanitaire	
6	Informations diverses	p.19
7	Contacts	p.23

1. L'ACTUALITE DE CE SEMESTRE

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Paul ROUYER

Léna SCHLEPPI

Théo ESBERARD

Eline VEBER

PACS

Léa MAGISSON - Frédéric LEMAN 29/04/2023



BILAN 2022 BUDGET 2023

1 - Le compte administratif :

	Dépenses	Recettes	RESULTATS CA 2022
INVESTISSEMENT	- 135 645.92	+ 58 752.52	- 76 893.40
FONCTIONNEMENT	- 89 585.26	+ 127 719.09	+ 38 133.83
		Résultat 2022	- 38 759.57

2 - Le budget communal :

A - les taxes communales

Taxes	Taux 2023
Foncier bâti	9,47%
Foncier non bâti	16,17%
Taxe d'habitation	8.57%
Contribution Foncière sur les entreprises	8,90%

B - le budget prévisionnel communal 2023 :

	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
INVESTISSEMENT	756 243.00	756 243.00	0
FONCTIONNEMENT	213 650.42	213 650.42	0
		TOTAL CUMULÉ	0

Plantations



Les agents de la CODECOM ont finalisés les plantations des arbustes le 10 janvier 2023.

Elagage en régie

Des membres du Conseil municipal ont procédé à des travaux d'élagage le 10 janvier 2023.



Dépose en régie des guirlandes



La dépose des illuminations de Noël a également été réalisée par des membres du Conseil municipal le 14 janvier 2023

Travaux aménagement place mairie

L'entreprise Berthold a finalisé les travaux d'aménagement de la place de la mairie, du cimetière et de l'église.



Travaux voirie et nids de poule



Les travaux de réfection de la voirie intercommunale ont été réalisés le 20 février 2023.

Travaux de création des trottoirs

La première tranche des travaux de réfection des trottoirs a été réalisée, par l'entreprise Colas, rue Basse et rue du Château.

Il est rappelé que le stationnement sur les trottoirs est interdit.



Travaux de réparation en régie



La porte de l'aire de jeux (serrure et charnière) a été réparée par Bernard HAYEZ et Daniel DOMMANGE...

... ainsi que les radars pédagogiques (changement des batteries et remise en service) par Bernard HAYEZ.



Nettoyage de l'église



Le clocher et la façade occidentale de l'église ont été nettoyés par l'entreprise V Couverture.

Cérémonie des vœux et galette des rois



La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le 22 janvier 2023

Repas des anciens



Le repas a eu lieu le 29 janvier 2023

Réunion d'information de la CODECOM



Cette réunion d'information qui s'est déroulée le 08 février 2023 avait pour objectif d'expliquer le nouveau règlement des ordures ménagères.

La pizza napolitaine

Tout un art pour Florian CAMUS



Carnaval 25 02 2023

Les enfants ont célébrés le carnaval le 25 février 2023.



Chasse aux œufs de Paques



Elle s'est déroulée le 10 avril 2023.

Marche foyer rural

Le 14 mai 2023, les randonneurs et les vététistes ont pu se balader sur les circuits de 3,4 / 6,2 et 12 kms.



Jambon braisé



Le traditionnel repas du jambon braisé s'est déroulé le 25 juin

2. URBANISME



Ce semestre, ce sont 4 certificats d'urbanismes et 3 déclarations préalables et 1 permis de construire qui ont été instruits.

En fonction des travaux que vous souhaitez réaliser, vous devrez demander une autorisation d'urbanisme spécifique.

La réalisation des travaux sans respecter les règles du code de l'urbanisme constitue une infraction pénale.

Le tableau ci-dessous liste de façon non exhaustive les travaux les plus courants et les autorisations d'urbanisme correspondantes :

	Déclaration Préalable	Permis de construire
Création de surface de plancher		
Nouvelle construction	entre 5 m ² et 20 m ²	supérieure à 20 m ²
Travaux sur constructions existantes		
Changement de destination	sans travaux OU avec des travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade	avec des travaux qui modifient les structures porteuses du bâtiment OU sa façade
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant sans changement de destination	Ravalement de façade, remplacement des portes et fenêtres, pose d'une fenêtre de toit, modification du matériaux ou de la teinte de la façade, pose de panneaux solaires ...	travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur
Piscines		
Non couverte OU dont la couverture a une hauteur inférieure à 1,80 m	bassin de 10 m ² à 100 m ²	bassin supérieur à 100 m ²
Couverte (couverture supérieure à 1,80 m de haut)		toutes
Autres		
Installation d'une caravane sur le terrain de résidence du propriétaire	plus de trois mois par an, consécutifs ou non	
Clôtures	Déclaration préalable	Déclaration préalable

L'ensemble de ces démarches sont obligatoires pour assurer l'harmonie urbaine et la cohérence du cadre de vie de notre village.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser en mairie

3. L'ACTUALITE DU GROUPE SCOLAIRE JEAN DE LA FONTAINE



Classe découverte



Les élèves sont partis cette année en classe découverte au Mont Saint Michel.

Journée de sensibilisation

Cette journée avait pour objectif de sensibiliser les enfants à la sécurité dans les transports.



Meuse à vélo

Il s'agissait cette année de la 30^e édition de la Meuse à vélo.



Spectacle



Les élèves ont présentés leur spectacle de fin d'année dans la salle communale

4. CODECOM DU PAYS D'ETAIN

Pays d'Etain

2022—2024

Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat

O.P.A.H.

Vous envisagez des travaux?

L'OPAH est faite pour vous informer, vous conseiller,
et vous accompagner dans vos demandes de subventions

Permanences Habitat

12 Juillet 2023	De 10h à 12h	EIX - Mairie
19 Juillet 2023	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*
9 Août 2023	De 10h à 12h	EIX - Mairie
16 Août 2023	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*
13 Septembre 2023	De 10h à 12h	EIX - Mairie
20 Septembre 2023	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*
11 Octobre 2023	De 10h à 12h	EIX - Mairie
18 Octobre 2023	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*
8 Novembre 2023	De 10h à 12h	EIX - Mairie
15 Novembre 2023	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*
13 Décembre 2023	De 10h à 12h	EIX - Mairie
20 Décembre 2023	De 10h à 12h	ETAIN - Pôle Entrepreneurial*

* situé 7, Avenue Prud'homme Havette

Renseignements

Enorah et SOLIHA Meuse
Tél. 03-72-61-05-86 - Mail : habitat@enorah.org





Les bacs et sacs de tri doivent être sortis la veille du jour de collecte

Nouveau

A compter du 1^{er} janvier 2023, le ramassage des ordures ménagères sera réalisé tous les 15 jours afin de limiter l'augmentation des coûts

Calendrier de collecte 2023

JANVIER								FÉVRIER								MARS									
SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI		
52							1	5				1	2	3	4	5	9				1	2	3	4	5
1	2	3	4	5	6	7	8	6	6	7	8	9	10	11	12	10	6	7	8	9	10	11	12		
2	9	10	11	12	13	14	15	7	13	14	15	16	17	18	19	11	13	14	15	16	17	18	19		
3	16	17	18	19	20	21	22	8	20	21	22	23	24	25	26	12	20	21	22	23	24	25	26		
4	23	24	25	26	27	28	29	9	27	28						13	27	28	29	30	31				
5	30	31																							

AVRIL								MAI								JUIN							
SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
13							1 2	18	1	2	3	4	5	6	7	22				1	2	3	4
14	3	4	5	6	7	8	9	19	8	9	10	11	12	13	14	23	5	6	7	8	9	10	11
15	10	11	12	13	14	15	16	20	15	16	17	18	19	20	21	24	12	13	14	15	16	17	18
16	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	28	25	19	20	21	22	23	24	25
17	24	25	26	27	28	29	30	22	29	30	31					26	26	27	28	29	30		

JUILLET								AOÛT								SEPTEMBRE							
SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
26							1 2	31		1	2	3	4	5	6	35					1	2	3
27	3	4	5	6	7	8	9	32	7	8	9	10	11	12	13	36	4	5	6	7	8	9	10
28	10	11	12	13	14	15	16	33	14	15	16	17	18	19	20	37	11	12	13	14	15	16	17
29	17	18	19	20	21	22	23	34	21	22	23	24	25	26	27	38	18	19	20	21	22	23	24
30	24	25	26	27	28	29	30	35	28	29	30	31				39	25	26	27	28	29	30	
31	31																						

OCTOBRE								NOVEMBRE								DÉCEMBRE								
SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	SEM.	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	
39							1	44				1	2	3	4	5	48					1	2	3
40	2	3	4	5	6	7	8	45	6	7	8	9	10	11	12	49	4	5	6	7	8	9	10	
41	9	10	11	12	13	14	15	46	13	14	15	16	17	18	19	50	11	12	13	14	15	16	17	
42	16	17	18	19	20	21	22	47	20	21	22	23	24	25	26	51	18	19	20	21	22	23	24	
43	23	24	25	26	27	28	29	48	27	28	29	30				52	25	26	27	28	29	30	31	
44	30	31																						

Report de collecte :

Vendredi 14/07/2023 le samedi 15/07/2023 - Mardi 15 août avancé au lundi 14 août 2023

Collecte sélective les vendredis

SEMAINE IMPAIRE : Etain + hyper centre Etain*
SAUF lot. du Moulin - Ave Gén. de Gaulle - Haut bois
 - Rte Damvillers - Rue des Grèves - Rue du cimetière

SEMAINE PAIRE : villages + hyper centre Etain*
AVEC lot. du Moulin - Ave Gén. de Gaulle - Haut bois
 - Rte Damvillers - Rue des Grèves - Rue du cimetière

Hypercentre : Rue Justin Paul + HLM ; HLM Rue du Colonel Autun ; Maison de retraite ; Place de la Martinique ; Place des Fusillés ; Place J. B Rouillon ; Rue du chanoine Bonne ; Rue Pasteur ; Rue Raymond Poincaré ; Rue Saint Martin ; Rue Thiers ; impasse Bethoveen ; Rue Vandière

Collecte des ordures ménagères Mardi

SEMAINE PAIRE

Abaucourt-Hautecourt ; Blanzée ; Châtillon-sous-côtes ; Damloup ; Dieppe-sous-Douaumont ; Eix ; Foameix-Ornel ; Fromezey ; Gincrey ; Grimaucourt-en-Woevre ; Maucourt-sur-Orne ; Mogeville ; Moranville ; Morgemoulin ; Moulainville

SEMAINE IMPAIRE

ÉTAIN 1 : toute la commune **SAUF** Avenue du Générale de Gaulle ; Chemin du Haut Bois ; Cités Patton ; Lotissement des Cens ; Lotissement des Clairs chênes ; Lotissement du Moulin ; Rte de Damvillers ; Route de Foameix ; Rue des Grèves ; Rue du Cimetière

Collecte des ordures ménagères Vendredi

SEMAINE PAIRE

Boinville ; Buzy-darmont ; Gussainville ; Lanhères ; Parfondrupt ; Rouvres-en-woevre ; St Jean les buzy
Collège ; intermarché ; Maison de retraite ; crèche

SEMAINE IMPAIRE

ÉTAIN 2 : Avenue du Générale de Gaulle ; Chemin du Haut Bois ; Cités Patton ; Lotissement des Cens ; Lotissement des Clairs Chênes ; Lotissement du Moulin ; Rte de Damvillers ; Route de Foameix ; Rue des Grèves ; Rue du Cimetière ; **Collège ; intermarché ; Maison de retraite ; crèche ; Braquis ; Herméville ; Warcq**

CONSIGNES DE TRI



Les IDÉES RECUES sur le tri

❌ FAUX

- ❌ Je dois laver mes emballages avant de les mettre dans le sac.
- ❌ Même si je trie, les déchets finissent tous au même endroit.
- ❌ Il faut enlever le bouchon de la bouteille plastique avant de la jeter.
- ❌ Il faut emboîter ses déchets pour que cela prenne moins de place dans le sac.

✅ VRAI

- ✅ Ne pas rincer les emballages, il suffit de les vider.
- ✅ L'ensemble de vos déchets va dans les centres de tri pour y être valorisé.
- ✅ Les bouchons sont eux aussi recyclables.
- ✅ Lorsque les emballages sont imbriqués les uns dans les autres, la séparation au centre de tri est impossible et les emballages ne sont pas valorisés. Il convient donc de séparer les déchets.

Déchèterie

RAPPEL : Les foyers n'ayant pas encore de badge pour entrer dans la déchèterie peuvent en récupérer à la CODECOM d'Étain aux heures d'ouvertures.

5. PREVENTIONS

PREVENTION – SECURITE



Votre smartphone ! Une fiche médicale en cas d'urgence.

Votre smartphone n'est pas qu'un simple outil de communication. En effet, désormais vous pouvez y renseigner toutes les informations utiles sur votre santé ou encore les proches à prévenir en cas d'accident. Elles seront accessibles aux secours via la fonction appel d'urgence, même smartphone verrouillé.

Comment ça marche :

Que vous soyez sur Android ou IOS, ICE (In Case of Emergency) vous permet d'enregistrer vos **nom**, **prénom**, **date de naissance**, **groupe sanguin**, **traitements en cours**, **antécédents médicaux**, **allergies** mais aussi votre **contact à prévenir** en cas d'urgence.

Comment configurer sa fiche médicale : sous Android



sous IOS

Tout d'abord, rendez-vous dans l'application Santé d'iOS. Sélectionnez l'onglet Fiche médicale et modifiez-la en intégrant vos informations



Tuto et informations complémentaires

https://www.gendarmerie.com/androud/applications/448052_tutoriel-fiche-medecale-ice-ecu-android-ios



Pour toute urgence composez le 17
(ne pas répondre à ce présent message de prévention)

Poubelles – bruit – feu

Il est rappelé que les travaux amenant des bruits de voisinage ne peuvent être effectués que de

- De 8h à 12h et de 14h à 20h00 du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- De 10h à 12h les dimanches



De plus, il est une nouvelle fois rappelé que faire du feu pour brûler les déchets (verts ou non) est interdit. Le broyage est préconisé.



Enfin, de nombreuses personnes roulent encore trop vite dans le village. Il est demandé à tous de faire attention notamment pour la sécurité des plus jeunes. A cet effet, une étude est en cours pour réaliser des aménagements pouvant limiter la vitesse des véhicules.



Les propriétaires doivent maîtriser leurs animaux, que ce soit au niveau des aboiements ou de la divagation. De plus, les déjections canines doivent être ramassées sous peine d'une amende de 135 euros.



Piscine ou bronzage dénudé : attention vous pouvez être dénudé si personne ne vous voit, sinon il s'agit d'exhibition sexuelle selon le Code Pénal. De plus, veuillez à protéger votre peau pour réduire les risques pour votre santé par la suite.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Restrictions d'eau

La commune est actuellement soumise à des mesures de restrictions des usages de l'eau.

Nous vous tenons régulièrement informés de l'évolution des mesures.

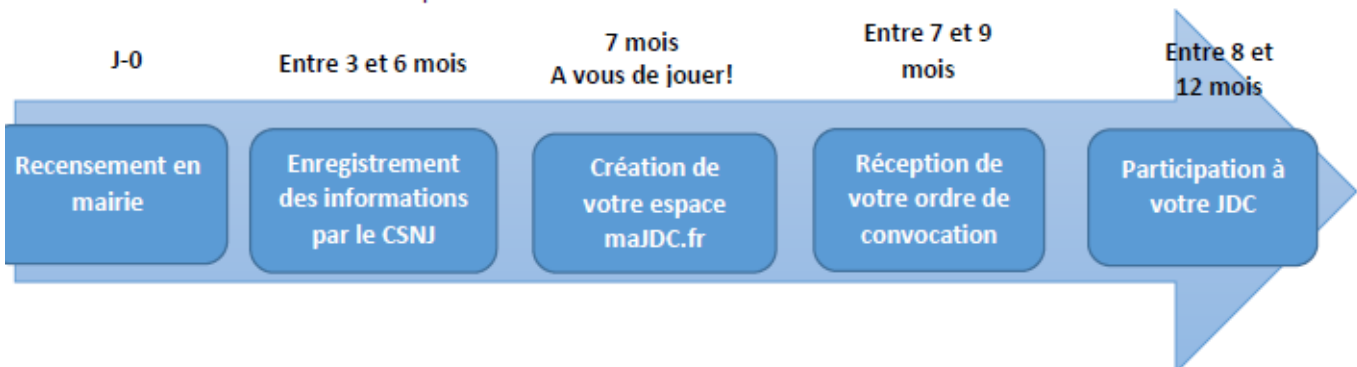
Nous vous rappelons que les mesures applicables pour la commune sont celles concernant le « bassin Moselle ».

6. INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement citoyen

DU RECENSEMENT A LA JDC

- Le recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire pour permettre une convocation généralement au début de l'année des 17 ans.
- Vous venez de vous faire recenser ? Soyez patient, votre ordre de convocation arrivera dans les prochains mois.
- Avant cela, 7 mois au plus tard suivant votre recensement en mairies, rendez-vous sur le portail **majdc.fr** afin de créer votre compte. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires.
- L'attestation de recensement que vous remet la mairie fait foi lors de la présentation à des examens, jusqu'à l'âge de 18 ans. Après vous devrez avoir participé à la JDC, ou en être médicalement exempté.



VOTRE SITUATION EVOLUE ?

- Pour tout changement d'adresse postale ou courriel, prière de mettre à jour vos renseignements dans votre espace **majdc.fr**. Si vous n'avez pas de compte, contactez votre CSNJ.
- Vous déménagez en dehors des départements 54, 57, 88 et 55 ? Informez le CSNJ de Nancy en indiquant votre nouvelle adresse. Elle sera communiquée au CSNJ compétent pour votre nouvelle adresse.
- Etudiant ? Cela fonctionne également : vous avez la possibilité de renseigner votre lieu d'étude pour y effectuer votre JDC.
- Un changement d'établissement scolaire ? Une situation professionnelle qui évolue ? Informez le CSNJ qui prendra en considération vos changements.

AVANT DE CONTACTER LE CSNJ

- Pour toute demande au CSNJ, veuillez vous assurer que la réponse ne se trouve pas sur votre espace **majdc.fr** ou sur l'espace FAQ disponible à l'adresse suivante : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>



BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES?



CONTACTEZ L'AGENT FRANCE SERVICES!

CENTRE SOCIOCULTUREL D'ETAIN ET SA RÉGION

25, Rue des écoles - 55400 ETAIN

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

03.29.87.21.41.

06.07.23.05.64.



etain@france-services.gouv.fr



POUR FACILITER VOS DÉMARCHES, MERCI DE PRENDRE RENDEZ-VOUS; NOUS VOUS INDIQUERONS LA LISTE DES DOCUMENTS À EMPORTER.



PERMANENCES
» MAIRIE DE BOULIGNY
» MAIRIES DU TERRITOIRE DE LA CCPE

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS



PERMANENCES PARTENAIRES
» MISSION LOCALE
» PÔLE EMPLOI
» CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
» DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (IMPÔTS)



Application panneaupocket

Afin de rester informé de l'activité communale, les informations seront désormais transmises sur l'application pour smartphone PanneauPocket.

La marche à suivre est la suivante :

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Recherchez votre commune, un code postal ou cliquez sur "Autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Flashez pour me télécharger

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. © PANNEAUPOCKET 2022

Les personnes qui s'inscrivent peuvent demander à la mairie de ne plus recevoir ces informations en doublon par mail.

Signalement auprès de la mairie

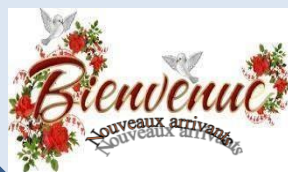
Lorsque vous êtes témoin d'un câble de téléphone ou électrique qui pend ou qui est coupé, veuillez prévenir la mairie pour que nous puissions faire les démarches auprès des services concernés. N'hésitez pas à également contacter votre service client.

De même, lorsque vous trouvez un engin de guerre (obus ou grenade), veuillez contacter la mairie qui préviendra ensuite les services de déminage de l'Etat.

Réception des affouages 2022 2023

N° LOT	Noms	Stères receptionnées
1	Serge HUARD	12
2	Eixister	15
3	Bertrand BOULANGER	13
4	Eric ZENON	25,5
5	Pierre-Yves GOEURY	9
6	Jean NATALE	14
7	Frederic JAQUIN	8
8	Christophe ROY	11,5
9	Melina GARDIEN	12
10	Jean-Marie MAX	8
11	Romain BRIGNOLLES	10
12	Guy CURELY	9
13	Jason DELPIERRE	20,5
14	Franck THOUVENOT	19
15	Philippe BOUCOT	17,5
16	Claude MAX	21
17	Christian REGE	10,5
18	Christian BUSSEUIL	13
19	Patrick BERTIN	17
20	Marie-Dominique PAQUIN	13,5
21	Daniel KOPP	11
22	Rachid KHEDIM	12
23	Timothée LAFLOTTE	12,5
24	Bernard HAYEZ	12
25	Bertrand LOUIS	12,5
total réceptionné		339

7. CONTACTS



Merci aux nouveaux habitants de passer en mairie pour se présenter

Contacts mairie



Mairie d'EIX

5 rue Basse



55400 EIX



03 29 88 34 40

mairiedeeix@wanadoo.fr



Contact Maire : 06 60 82 57 04

Mercredi 14h à 18h

SECRETARIAT

Lundi de 17 h 00 à 18 h 30

Vendredi de 10 h 00 à 11 h 00



OUVERTURE AU PUBLIC



visiter notre site internet à l'adresse :

www.eix.fr



Pour prendre contact avec le secrétariat du presbytère d'Etain :

**Paroisse Saint Michel du Val d'Orne 1 rue Lavaux 55400
ETAIN**

Heures d'ouverture : 9h00 à 11h00, mardi, jeudi et vendredi

Tel. : 03.29.87.14.17



Ce bulletin a été rédigé par nos soins, n'hésitez pas à nous faire connaître vos suggestions pour améliorer cette parution.

Pour ce faire, vous pouvez nous retourner ce bulletin en

nous précisant vos observations en déposant ce document dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par notre rubrique contact de notre site internet : www.eix.fr

NOM et Adresse (facultatif)

.....
.....
.....

Vos Observations :

.....
.....
.....

Merci pour votre grande indulgence si des erreurs ou fautes ont été commises.